



Pense-bête pour les étudiants du Master-Asie (2023-2024)

Délais généraux

- Le Master doit être achevé en trois semestres minimum, quatre semestres maximum (hors congés).
- Sauf dérogation spéciale, tous les cours doivent être suivis durant les deux premiers semestres.
- Les étudiant-e-s doivent avoir obtenu un minimum de 48 crédits à la fin des deux premiers semestres.

Inscriptions aux cours et aux examens

- Modules **Sciences humaines** (Faculté des lettres) et **Langue** :
Les étudiant-e-s n'ont pas besoin de s'inscrire « officiellement » (c-à-d. sur la plateforme internet de la Faculté des lettres) aux cours et aux examens, il suffit de s'annoncer à l'enseignant-e en début de semestre et de définir avec lui-elle les modalités d'évaluation.
- Module **Sciences de la société** (SDS) :
Les étudiant-e-s ne s'inscrivent pas directement auprès de cette faculté. Ils soumettent leur plan d'études, et la responsable du Master-Asie, Mme Elsa Gonay, se charge de transmettre au secrétariat de SdS. Cela constitue une inscription officielle. Délai pour le semestre d'automne : lundi 16 octobre 2023 ; pour le semestre de printemps : lundi 11 mars 2024.
- Module **Économie et management** (GSEM) :
Les étudiant-e-s doivent s'inscrire aux cours directement via le formulaire en ligne disponible via le lien suivant : [Demande d'inscription à des enseignements \(étudiant-es n'ayant pas accès à l'intranet\)](#). Délai pour le semestre d'automne : lundi 16 octobre 2023 ; pour le semestre de printemps : lundi 11 mars 2024.
- Module **Relations internationales et développement** (IHEID) :
La responsable de l'IHEID (Mme Nadia Ceccon) envoie un formulaire officiel que les étudiant-e-s doivent remplir et lui renvoyer, en mettant également la responsable du Master-Asie en copie du mail. Le formulaire est disponible sur le site du Master-Asie, sous l'onglet "Documents".

Congés

- Les étudiant-e-s peuvent déposer une demande de congé ou de stage si celles-ci sont dûment justifiées. Durant un congé/stage les étudiant-e-s ne paient que les taxes minimums (65 CHF/semestre) et les semestres concernés ne sont pas comptabilisés dans la durée de leurs études. La différence entre congé et stage tient dans le fait qu'il est interdit de s'inscrire à des examens ou d'achever son cursus à la fin d'un semestre de congé, alors c'est possible dans le cas d'un stage.
- Le formulaire de demande de congé/stage est disponible sur le site internet du Master-Asie, sous l'onglet "Documents". Il faut le faire parvenir au directeur du Master-Asie, en mettant également la responsable du Master-Asie en copie du mail, dûment complété, avant le 30 juin pour un congé/stage au semestre d'automne, et avant le 15 novembre pour un congé/stage au semestre de printemps.

Stage

- Les étudiant-e-s ont la possibilité d'effectuer un stage ou un séjour académique lors du troisième et/ou du quatrième semestre. Le choix de l'entreprise/institution dans lequel l'étudiant effectue son stage est libre, mais doit être approuvé par le comité directeur du Master-Asie. Les stages font l'objet d'un rapport de 15-20 pages permettant de valider 6 crédits. Les étudiant-e-s parti-e-s en séjour académiques lors duquel ils-elles auraient passé des examens n'ont pas besoin de rédiger de rapport s'ils-elles présentent un relevé de notes de leur université d'accueil.

- Les étudiant-e-s ont la possibilité de demander une convention de stage décernée par le comité directeur du Master-Asie. Le document en français ou en anglais est disponible sur le site internet du Master-Asie, sous l'onglet "Documents".

- En accord avec le comité directeur, les étudiant-e-s qui ne font pas de stage produisent deux travaux (*papers*) de 10 pages (20 000 signes) environ, annexes non comprises, dans le cadre de deux enseignements différents (valeur : 2 x 3 crédits).

Mémoire

- L'étudiant-e effectue une recherche approfondie en lien avec les thématiques étudiées et rédige un mémoire. Sauf dérogation accordée par le directeur de mémoire, ce travail doit comporter un minimum de 60 à 80 pages (120 000 à 160 000 signes), annexes non comprises et fait l'objet d'une soutenance d'environ 60 minutes. Une première version du travail sera remise deux mois avant la date prévue pour la soutenance et la version définitive un mois avant. Si la note est égale ou supérieure à 4.00, l'étudiant-e obtient les 24 crédits rattachés au mémoire.

- Le directeur/la directrice (ou le-la juré-e) de mémoire doit être un membre du corps enseignant du Master-Asie. Aucune inscription officielle n'est requise, les détails concernant la soutenance et les délais sont à définir directement avec le directeur-la directrice de mémoire. Merci cependant d'avertir Elsa Gonay (master-asie@unige.ch) dès que le directeur-la directrice de mémoire a été sélectionné et qu'une date a été choisie pour la soutenance.

Contacts

- Pour les questions générales : Elsa Gonay (master-asie@unige.ch)

- Pour les questions portant sur l'administration (délais, congés/stages, etc) : le conseiller aux études, M. Olivier Frütiger (olivier.frutiger@unige.ch).

- Pour les questions portant sur les rapports de stage : Antoine von der Weid (Antoine.VonDerWeid@unige.ch) et François-Karl Gschwend (Francois-Karl.Gschwend@unige.ch).

- Pour les questions spécifiques à la Faculté des sciences de la société (SDS) : le service des étudiants SDS (secretariat-etudiants-sds@unige.ch).

- Pour les questions spécifiques à la Faculté d'économie et de management (GSEM) : le service des étudiants GSEM (service-etudiants-gsem@unige.ch).

- Pour les questions spécifiques à l'IHEID : Mme Nadia Ceccon du service des étudiants de l'IHEID (studentreception@graduateinstitute.ch).

- Pour les questions spécifiques à l'UNIL : M. Nicola Pozza (nicola.pozza@unil.ch)